

5 minutes chrono

7 | FEVRIER 2016

LA LETTRE D'INFORMATION MÉDIA DU GROUPE BPCE

GROUPE BPCE

BANQUES ET FINTECH

Les liens se resserrent autour d'une ambition commune : créer de la valeur

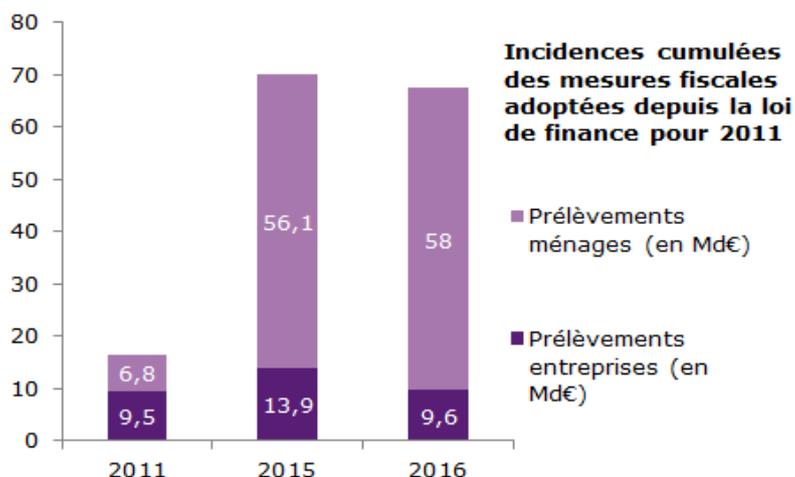
On les dit concurrentes, il se trouve qu'elles sont complémentaires : les banques et les fintech coopèrent, et de façon plutôt active. Les premières trouvent des entreprises agiles et dynamiques, spécialisées sur un segment sur lequel elles ne sont pas présentes ; les secondes, des partenaires de choix pour se développer dans les meilleures conditions. Le Groupe BPCE a mis sur pied de nombreuses initiatives pour favoriser la collaboration. Il a ainsi créé des ateliers start-up pour encourager les échanges (lire 5 Minutes Chrono #1), mis en place une plateforme de référencement de plus de cent fintechs pour faciliter les rencontres, conclu des partenariats avec une quinzaine d'entreprises innovantes pour construire des prototypes, pris part au Global Fintech Challenge pour repérer les pépites permettant d'accompagner la transfor-

« On les dit concurrentes, banques et fintech sont complémentaires »

mation du marché de la gestion privée. « Il s'agit d'entrer dans cet écosystème et d'aller chercher toute initiative créatrice de valeur pour nos clients », explique Philippe Poirot, directeur du développement digital, transformation et qualité du Groupe BPCE. Une ambition qui passe aussi par des partenariats avec des pôles de compétitivité ou des incubateurs et par des prises de participations ou des rachats dans des start-up. Le Groupe BPCE a ainsi récemment acquis 85 % du PotCommun.fr via sa fintech interne, S-Money, par ailleurs symbole de l'intrapreneuriat qui prend forme de part et d'autre. Que ce soit en primant les idées et les projets innovants des collaborateurs ou en laissant ces derniers travailler en mode « start-up », un vent de fraîcheur souffle sur le secteur bancaire et c'est tant mieux.

LE GRAPHIQUE

La pression fiscale sur les ménages s'accroît ; celle exercée sur les entreprises retrouve son niveau de 2011



Source : Rexecode

LE TWEET

« La Caisse d'Epargne Rhône-Alpes s'apprête à créer un incubateur uniquement dédié aux FinTech <http://bit.ly/1UmpX7F> »

@CE_RhoneAlpes

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Groupe BPCE a participé à l'augmentation de capital de France Active Garantie (FAG) le 14 janvier dernier. L'organisme apporte des garanties aux entreprises et aux institutions financières qui favorisent l'emploi et la cohésion sociale. « En renforçant la structure financière de FAG, le Groupe BPCE contribue à une nouvelle étape d'un dispositif innovant, au service de l'emploi et des entrepreneurs engagés sur leurs territoires », explique Nicolas Chatillon, directeur du développement fonctions transverses du groupe. En effet, les projets accompagnés par France Active ont un taux de pérennité à trois ans de 82 % pour les TPE et supérieur à 90 % pour les structures de l'économie sociale et solidaire.

DÉCRYPTAGE

Les prélèvements obligatoires - qui recouvrent, en France, les cotisations sociales obligatoires, les impôts directs et indirects qui sont prélevés sur les revenus, le patrimoine, les biens et services et les sociétés -, ont représenté plus de 970 milliards d'euros en 2015, soit 44,6 % du PIB. Depuis la crise financière, le choc fiscal a été particulièrement important : le taux de prélèvements obligatoires moyen constaté entre 2000 et 2008 était d'environ 42 %. En 2016, ce taux diminuerait très peu, à 44,5 % en dépit des annonces de baisses d'impôts ou de cotisations. Si l'on cumule les prélèvements supplémentaires depuis 2011, le choc fiscal a atteint un pic en 2013 à plus de 74 milliards d'euros dont 41,7 milliards concernent les ménages (Rexecode).

Pour aller plus loin : www.lesclespourcomprendre.fr

EN APARTÉ

« La Chine connaît un virage économique majeur et, après quinze années de forte croissance et un rééquilibrage progressif entre l'industrie et les services, il faut accepter cette simple évidence : la croissance mondiale ne sera plus tirée principalement par l'économie chinoise. C'est un fait que nous devons comprendre et intégrer, sans être affolés démesurément »

Daniel Karyotis, directeur général du Groupe BPCE en charge des finances, risques et opérations

sur son blog :
<https://www.daniel-karyotis.fr>

FINANCEMENT DE LA TRANSITION ENERGETIQUE

Banque Populaire des Alpes et l'Ademe dessinent les contours de l'après-COP21



Au lendemain de la COP 21, la mobilisation des acteurs économiques ne s'essouffle pas, bien au contraire. Des initiatives concrètes voient le jour telle que celle engagée par Banque Populaire des Alpes avec l'Ademe*

en faveur de la rénovation énergétique des bâtiments. Le 19 janvier dernier, ces dernières ont signé la première charte de fonctionnement des plateformes régionales d'efficacité énergétique inscrites

dans la loi sur la transition énergétique. Ces plateformes, avec l'appui des banques locales, accompagnent les particuliers qui souhaitent se lancer dans un projet de rénovation de leur logement et mobilisent, en parallèle, les professionnels et les artisans.

« accompagner la rénovation des logements »

« Développer le marché local des rénovations thermiques, c'est créer les conditions d'une stratégie gagnante entre transition énergétique et emploi », assure Arnaud Berger, directeur du développement durable du Groupe BPCE. En effet, la rénovation éner-

gétique des bâtiments contribue à réduire la dépendance énergétique des territoires, à diminuer la facture d'énergie des ménages et à créer des emplois locaux. Selon Pascal

Marchetti, Directeur général de la Banque Populaire des Alpes, « cette signature renforce l'engagement de notre banque et confirme sa présence sur le marché complexe de la rénovation thermique »*

*L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

SILVER ECONOMIE

La Caisse d'Epargne adapte son offre aux nouveaux comportements des seniors



Ils sont en meilleure santé, vivent plus longtemps et ont laissé derrière eux le mode de vie traditionnel qui incombait à leur classe d'âge: les seniors de 60 à 75 ans, de plus en plus nombreux, ne sont plus les mêmes. Très actifs, ils veulent désormais profiter de leur seconde vie. « Ils viennent souvent nous voir pour faire des travaux dans leur maison, pour voyager, pour acheter une voiture, parce qu'ils divorcent ou partent vivre à l'étranger. Leurs besoins se rapprochent de ceux des 40-50 ans », explique Romy Lecoq Champeau, directrice adjointe du marché des particuliers de la Caisse

« Les besoins des seniors se rapprochent de ceux des 40-50 ans »

d'Epargne. La banque, qui compte 7,5 millions de clients âgés de plus de 60 ans - soit 30 % de sa clientèle et 60 % des avoirs déposés dans ses livres - a ainsi revu son offre pour l'ajuster à l'allongement de la durée de vie des retraités et à leurs nouveaux modes de consommation. La Caisse d'Epargne offre désormais à ses clients, qui souhaitent bénéficier d'un crédit à la consommation, la possibilité de souscrire une assurance emprunteur jusqu'à 75 ans (contre 70 ans auparavant) avec une garantie jusqu'à 80 ans. Du côté des crédits immobiliers, la garantie court jusqu'au 85 ans de l'emprunteur*

UNE QUESTION À...



Guillaume Tabourin
Responsable expertise réglementaire risques,
Direction des risques,
Groupe BPCE

Après une année 2015 éprouvante d'un point de vue réglementaire, quels sont les grands chantiers 2016 qui s'annoncent ?

Dans le cadre de la mise en place du premier pilier de l'Union bancaire, le Mécanisme de Supervision Unique, nous avons veillé, notamment, à la mise en œuvre des recommandations issues de l'AQR et à la poursuite des travaux d'harmonisation des règles prudentielles avec la revue par la Banque Centrale Européenne d'un grand nombre d'options et discrétions nationales contenues dans les textes CRR-CRD IV. La consultation relative au projet de règlement concernant les modalités d'application des options nationales s'étant clôturée le 16 décembre dernier, nous attendons désormais la version finale des textes au premier trimestre 2016. C'est une étape importante pour les banques françaises. La mise en œuvre du SREP (*supervisory review and evaluation process*) qui impose des exigences de fonds propres supplémentaires et emporte également les sujets modèles, *stress test* et gouvernance des risques sera, clairement, pour sa part, l'un des exercices principaux de 2016*

BAROMÈTRE: SIX TYPES DE DIRIGEANTS DE PME/ETI



Source : BPCE L'Observatoire à partir d'enquêtes qualitatives et quantitatives menées en France en 2015 - A suivre, la sortie prochaine d'une enquête économique et statistique inédite sur la croissance des PME et ETI

LA PHOTO DU MOIS

Début de la construction du Maxi Solo Banque Populaire IX dont la mise à l'eau se fera au printemps 2017.

Ci-contre les moules des futurs flotteurs

Première échéance d'envergure : la Transat Jacques Vabre fin 2017!



RENDEZ-VOUS



10 FEVRIER : Résultats financiers du quatrième trimestre et de l'année 2015 du Groupe BPCE



3 FEVRIER : Petit-déjeuner presse « valorisation et financement du capital immatériel des entreprises »

12 FEVRIER : Petit-déjeuner presse Casden Banque Populaire devient la banque de toute la fonction publique



18 FEVRIER : Conférence de presse de démonstration du « diagnostic socio-économique et financier, le bilan-santé des communes »

23 FEVRIER : Conférence de presse Sondage Caisse d'Épargne-Fondation du patrimoine « les français et les patrimoines de proximité »

LU DANS LA PRESSE

L'Agefi Hebdo, 28 janvier 2016

« Nous souhaitons également développer notre écosystème et repérer les acteurs qui peuvent nous apporter de la valeur, c'est pourquoi nous avons créé des ateliers start-up pour travailler ensemble sur certaines thématiques et une plate-forme de référencement des start-up, qui compte déjà une centaine d'acteurs », indique **Philippe Poirot, directeur développement digital, transformation et qualité.**

Le Echos, 22 janvier 2016

« L'usage du cash commence à reculer. On le voit à travers une régression des retraits dans les distributeurs automatiques de billets et du nombre de versements dans les agences bancaires. Les billets comptés dans les centres forts des transporteurs de fonds sont en recul de 5 % à 8 % en 2015 par rapport à 2014, indique **Didier CochetEAU, [directeur des paiements et international du Groupe BPCE]** et président du comité de pilotage de la stratégie des espèces en France au sein de la Fédération bancaire française (FBF). C'est la première fois

que nous constatons une baisse aussi marquée, que nous expliquons par le développement des paiements sans contact. »

Les Echos, 15 janvier 2016

En 2016, les clients seniors deviennent tendance pour les banques. « Leurs projets ressemblent à ceux des 40-50 ans : ils veulent faire des voyages, des travaux, s'équiper d'un ordinateur... Nous devons nous adapter », constate **Romy Lecoq-Champeau, directrice adjointe du marché des particuliers Caisse d'Épargne.** [...]

« Les seniors d'aujourd'hui ont conservé l'habitude qu'ils avaient prise lorsqu'ils étaient actifs de souscrire des crédits à la consommation. Ceux qui détiennent de l'épargne y ont également recours, pour garder une réserve de précaution », souligne **Jean-Philippe Van Poperinghe, directeur du marché des particuliers grand public Banques Populaires.** Ce dernier anticipe dès 2016 une hausse de 30 % de la production de prêts personnels pour les clients de plus de 60 ans. Et du côté des crédits immobiliers, le réseau a relevé de 70 à 75 ans l'âge limite de la couverture décès, sans relever son taux.

La présente e-newsletter et ses contenus sont fournis uniquement à des fins d'information sur l'activité du Groupe BPCE à la presse. Les analyses et opinions mentionnées dans ce document représentent la vision de(s) auteur(s) mentionné(s), à la date mentionnée et peuvent être soumis à changements. Les informations diffusées ne sauraient en aucun cas être interprétées comme un démarchage, un conseil, une offre de services et/ou de produits du Groupe BPCE. BPCE décline en conséquence toute responsabilité : en cas d'imprécision, inexactitude, erreur ou omission portant sur des informations disponibles sur la e-newsletter ; pour tous dommages, directs et/ou indirects, quelles qu'en soient les causes, origines, nature ou conséquences, provoqués à raison de l'accès de quiconque à la e-newsletter, de l'utilisation qui pourrait en être faite par des tiers et/ou de décisions prises sur la base d'une information contenue sur la e-newsletter.

Émetteur : BPCE, 50 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris
Directeur de la rédaction : Sabine Baudin-Delmotte, responsable des relations presse et de la e-réputation du Groupe BPCE
Rédacteur : Anne-Laure Declaye - Maquette : Gaëlle Yollant